

# Baby Gym

BABY-GYM (de 15 mois à 5 ans)

Toutes les mamans s'émerveillent des prouesses de leur bambin.

Les écoles maternelles, les crèches etc. proposent des activités d'éveil, des jeux d'expression, des explorations motrices qui permettent aux tout-petits de développer leurs potentialités psychomotrices.

Un autre lieu privilégié offre la possibilité d'atteindre ces visées éducatives : le gymnase et la pratique de la gymnastique.

Ce nouvel environnement permet la pleine expression du besoin fonctionnel du petit enfant ; c'est au travers d'un ensemble de situations stimulantes, attrayantes, ludiques, et par les particularités et l'originalité des conduites adaptatives exigées qu'il va accéder progressivement à son autonomie et à son plein épanouissement.

Le gymnase est une structure aménagée qui devient, en toute sécurité un magnifique parc de jeu. L'intention de la BABY-GYM n'est pas de couvrir l'ensemble du développement psychomoteur de l'enfant, mais de contribuer, à sa façon, à l'œuvre éducative normalement entreprise par la famille et les professionnels de la petite enfance.

La vie c'est le mouvement et l'activité bien conçue permet à l'enfant d'atteindre des niveaux fonctionnels supérieurs à la moyenne dans les domaines suivants :

- Aptitudes sensorielles : vision, touché, équilibration&hellip;&hellip;
- Aptitudes physiques : motricité, coordination, souplesse, diversités et qualité des actions, &hellip;
- Aptitudes affectives : le ressenti, l'émotion (inquiétude, trac, peur, frayeur&hellip;.).
- Aptitudes intellectuelles à : évaluer, s'orienter, analyser, mémoriser, créer ou recréer, imaginer, anticiper et prévoir.

## Le lieu

Un gymnase bien équipé avec un nombre important d'agès féminins et masculins auxquels s'ajoutent tout un ensemble de matériel pédagogique, cubes de mousse, rouleaux en mousse, gros tapis sécurisants, tremplin et trampoline, cordes, fosse amortissante... Cet ensemble crée un vaste espace de jeu qui va stimuler son besoin biologique d'agir pour explorer, bouger et être avec plaisir, toujours en mouvement.

## Le cadre

Une variété de situation sur un maximum d'ateliers permettra à l'enfant d'exercer son activité créatrice, d'être de plus en plus actif et habile.

## Les exercices

Le contenu de l'activité est, répertorié en grandes familles d'évolutions (courir, sauter, rouler, grimper, se suspendre...). Aucune performance n'est ni souhaitée ni exigée.

L'accompagnement (8 cadres diplômés spécifique « Babygym » de la F.F.G. dont 2 Brevet d'Etat)

La discrète assistance de l'éducateur se manifeste par une invite bienveillante à tester ses capacités en passant sur tout le matériel disposé. L'épreuve est à sa mesure et l'enfant ne le sait pas. L'enfant a des besoins auxquels l'éducateur doit répondre : mouvements, nouveauté, expression, de dépassement, d'approbation et de considération.

Pour les 15 mois à 4 ans, la présence des parents est obligatoire pour accompagner l'enfant dans l'aire d'exercices.

Cette toute première activité sportive et ludique n'est pas le fruit du hasard. En effet l'originalité de la conception et la cohérence d'ensemble mettent le monde gymnique à la portée de tous, tout en laissant une « porte ouverte sur le futur ».

En effet l'enfant ayant constitué dans les premières années de sa vie une « épargne gymnique illimitée » ces acquisitions psychomotrices lui permettront de s'exprimer avec aisance dans tous les domaines sportifs.

Il n'est nullement question de spécialisation, de détection d'apprentissage précoce. Seul compte à nos yeux le plaisir du petit enfant de se mouvoir, d'exercer son corps au travers de nouvelles explorations, de se développer harmonieusement tout en amassant une somme considérable d'expériences positives.

## LABEL QUALITE

La section BABY-GYM d'« HENIN-GYM » a obtenu en 1996 le LABEL QUALITE de la Fédération Française de Gymnastique dans le cadre de la salle L. LELAURE renouvelé depuis tous les ans après contrôle et constat du maintien de la qualité de la prestation générale ( salle, moyens, encadrement diplômé, contenu validé par un docteur du sport, etc.) .

La Commission Nationale BABY de la F.F.G. vient d'attribuer en Août 2007, à la section BABY « HENIN-GYM », le nouveau LABEL BABY de la F.F.G. beaucoup plus exigeant que les précédents.

La section de «HENIN-GYM » est par le nombre (+ de 120 enfants/an) parmi les premières sections Baby &ndash;Gym F.F.G. de France. Actuellement 6 cadres en formation spécifique Baby Gym.

## INSCRIPTION

Infos :

Une séance d'essai est possible sur condition de présentation des documents suivants :

- Un certificat médical
- Une attestation de responsabilité civile